



184
AVRIL 2025

Vivre à VILLEBON



SUR LE CHEMIN DE LA CITOYENNETÉ



Sommaire

3	Édito	22	Sortons
4	Zoom sur	24	Ma ville durable
6	En bref	26	Vie pratique
8	Quoi de neuf ?	27	Vie associative
15	J'ai une question	32	Expressions
16	Vu à Villebon	34	Carnet
18	Grand Angle	35	Notre histoire



Nos publications
sont consultables sur
www.villebon-sur-yvette.fr

- ➊ Suivez notre page **Facebook**
- ➋ Suivez notre chaîne **WhatsApp**
- ➌ Consultez nos publications en ligne sur **Calaméo**
- ➍ Visionnez nos vidéos sur **YouTube**



Magazine imprimé sur du papier issu de forêts gérées durablement. Magazine édité par la Mairie de Villebon-sur-Yvette – Service Communication Hôtel de Ville • Place Gérard-Nevers 91140 Villebon-sur-Yvette • Tél. 01 69 93 49 00 • votremairie@villebon-sur-yvette.fr • www.villebon-sur-yvette.fr • Directeur de la publication : Romain Millard • Comité de rédaction : Isabelle Morisse, Cécile Claraz, Camille Sourbet, Ananda Lenfant • Création graphique et mise en pages : Solène Oeuvray • Photos : Mairie de Villebon-sur-Yvette, Adobe Stock • Couverture : Le CMJ en action • Impression : Imprimerie Desbouis Grésil • Tirage : 6 100 ex. • Certification ISO 14001. Les articles de la vie associative et la libre expression sont sous l'entière responsabilité de leurs auteurs.

📷 Victor Da Silva, accompagné de Dominique Rousseau, Adjointe au Maire déléguée à la petite enfance et au soutien à la parentalité, remet leurs cartes d'électeurs aux jeunes Villebonnais nouvellement majeurs.



Édito

Chères Villebonnaises, Chers Villebonnais,

Le Printemps est bien là, et avec lui, une saison pleine d'opportunités pour renforcer le lien entre chaque Villebonnais et notre commune. C'est l'occasion de célébrer toutes les initiatives qui font vivre notre ville : les événements qui nous rassemblent, les projets qui enrichissent notre quotidien, et bien sûr, les nombreuses actions qui favorisent une ville toujours plus solidaire et durable.

La citoyenneté et la participation à la vie locale sont des valeurs que nous cultivons au quotidien, car elles permettent de construire une ville qui reflète les aspirations de ses habitants. C'est dans cette dynamique que nous avons renouvelé, cette année, le Budget Participatif, une belle occasion pour vous de contribuer directement aux projets qui amélioreront notre cadre de vie et de choisir ceux qui seront mis en œuvre. Ce processus est l'un des nombreux moyens d'être acteur de notre avenir commun, en échangeant autour de projets qui nous concernent tous.

C'est également dans cet esprit que nous avons approuvé, le 10 avril dernier en Conseil municipal, notre nouveau Plan Local d'Urbanisme. Ce projet ne résulte pas seulement du travail des élus, mais de la mobilisation de toute la commune, grâce à votre implication et à votre contribution. Je reviendrai vers vous dans les prochains jours pour vous détailler les principales nouveautés qu'il contient et la façon dont il répond aux enjeux de notre territoire. En attendant et si vous le souhaitez, vous pouvez prendre connaissance de ces évolutions en visualisant cette séance du Conseil municipal sur la chaîne YouTube de la Commune.

Chacun d'entre nous ayant un rôle à jouer dans l'évolution de notre ville, les portes de la Mairie et des nombreux événements à venir sont toujours ouvertes. Venez échanger, poser vos questions, et partager vos idées avec nous. C'est grâce à cette participation active que nous continuerons à bâtir une ville plus forte, plus unie, et plus à l'écoute de tous ses habitants.

*Au plaisir de nous retrouver
pour en échanger de vive voix.*

Victor Da Silva
Maire de Villebon-sur-Yvette



DE NOUVELLES CAMÉRAS EN VILLE

54 : voici le nombre d'objectifs de vidéoprotection qui surveillent actuellement la commune. Pour renforcer la sécurité des Villebonnais, la Ville a décidé d'étendre son dispositif avec l'installation de nouveaux points de captation, notamment aux entrées de ville.

Ce sont 18 objectifs supplémentaires qui couvriront la commune. Pourquoi ? Un meilleur maillage du territoire, afin d'aider la Gendarmerie qui peut réquisitionner les images de vidéoprotection dans le cadre de ses enquêtes. « *C'est grâce au dispositif de notre Commune et ceux des villes voisines que les forces de l'ordre ont pu démonter un réseau de vol d'accessoires de véhicules fin 2024* » explique Victor Da Silva, Maire de Villebon-sur-Yvette.

3 QUESTIONS AUTOUR DE LA VIDÉOPROTECTION

- 1 Que filme-t-on ?** Zones commerciales, bâtiments publics, lieux de rassemblement, localisations isolées... Les points de vidéoprotection se trouvent sur la voie publique à proximité de zones stratégiques. Les nouvelles caméras filmeront notamment les entrées et sorties de ville, points de passage de première importance où peuvent passer d'éventuels réseaux de vols ou de cambriolages.
- 2 Qui regarde ?** Les images de vidéoprotection sont accessibles uniquement aux Officiers de Police Judiciaire, qui peuvent les réquisitionner dans le cadre d'une enquête. Vous avez été victime d'un délit dans la commune ? Votre premier réflexe doit être de porter plainte auprès de la Gendarmerie. Elle seule pourra solliciter le visionnage des images.
- 2 ET MA PROPRIÉTÉ PRIVÉE ?** Les caméras sont configurées pour ne pas filmer les espaces privés. La Ville ne peut donc pas avoir accès à ce qui concerne votre domicile.

En bref

UN PLU RÉVISÉ

Transition écologique, urbanisme raisonné, attractivité et rayonnement : voici les 3 grands axes pour développer le Villebon de demain. La révision du Plan Local d'Urbanisme de la Commune a été approuvée par le Conseil municipal le 10 avril dernier après une ample consultation des Villebonnais.



Retrouvez le détail de ce projet ambitieux dans une plaquette dédiée

LE CHEMIN DES FOULONS RÉHABILITÉ

Fortement endommagé par les inondations qui ont touché la ville en octobre dernier, le chemin demandait d'importants travaux de réhabilitation. C'est chose faite grâce à une série d'aménagements réalisés au mois de janvier. Le revêtement a été refait sur une grande portion de la voie.

Les Villebonnais disposent maintenant d'un beau chemin pour profiter de la promenade de l'Yvette !



UN NOUVEAU MÉDECIN GÉNÉRALISTE À LA MAISON DE SANTÉ

Depuis le début du mois d'avril, la Maison de santé Madeleine-Brès **accueille la Dr Sabine Legresy, un nouveau médecin généraliste** qui prend la suite du Dr Orvoen parti pour une retraite bien méritée.



Prenez rendez-vous en ligne sur Doctolib ou au 03 73 72 03 20 (standard)



DONNEZ, ÉCHANGEZ !

Plébiscité lors du Budget Participatif 2024 de la Commune, le projet de Boîte à dons voit le jour. Vous avez un objet à donner ? Déposez-le à Résidence Autonomie Alphonse-Daudet du lundi au vendredi, de 8h30 à 12 h et de 14 h à 17 h. Il pourra peut-être faire le bonheur d'un autre Villebonnais !

Objets acceptés : vaisselle, ustensiles de cuisine et de cuisson, petit électro-ménager (bouilloire, cafetière, petits outils...). La dimension maximum d'un objet est fixée à environ 30 x 30 x 30 cm, poids maximum 3 kg. (Ne sont pas acceptés : vêtements, livres, gros électroménager, jouets).

→ **Accueil des solidariés**
Tél. 01 69 93 49 10

LA BOËLE RETROUVE SON COURS NATUREL

L'avez-vous remarqué ? Des travaux sont en cours sur l'ancien hippodrome situé à proximité de Villebon 2. Il s'agit d'une opération de renaturation de la Boële. Bras secondaire de l'Yvette, ce cours d'eau débute sa course au rond-point de l'Europe et rejoint l'Yvette à Saulx-les-Chartreux.

Les travaux de renaturation, portés par le SIAHVY et financés principalement par l'Agence de l'Eau Seine-Normandie et le Conseil Départemental de l'Essonne, permettront de redonner à la Boële son aspect naturel en rétablissant ses méandres.

Objectif : une meilleure capacité de débordement dans cette zone prévue à cet usage et le rechargement de la nappe phréatique. L'opération permettra également de diversifier les habitats aquatiques, favorisant ainsi la biodiversité.

BUDGET PARTICIPATIF

À VOS VOTES !

Mur végétalisé, boîte à livres enfants, de nouvelles tables de pique-nique... Quels projets écologiques et solidaires réaliser à Villebon ? **Il vous reste jusqu'au vendredi 2 mai pour voter pour vos projets favoris au Budget Participatif de la Commune.** Les actions ayant récolté le plus de voix et entrant dans l'enveloppe de 25 000 € seront réalisées.

Votez sur le site de la Ville ou dans les urnes en Mairie, à la RPA, au Centre sportif ou à la Médiathèque.



UNE JEUNE ÉLOQUENTE



Félicitations à Iris, 17 ans, qui a fièrement représenté Villebon-sur-Yvette lors de la finale du concours d'éloquence qui s'est tenue le vendredi 31 mars au Centre Culturel Jacques-Brel.

Je souhaite devenir avocate et cette expérience me sera très profitable pour mes futures études.

11 000 €



Le 14 décembre dernier, le passage du cyclone Chido dévastait l'île de Mayotte, causant d'immenses dégâts humains et matériels. Fidèle à son esprit de solidarité lors de pareilles catastrophes, **la Ville a attribué une subvention exceptionnelle de 11 000 € à l'ONG française ACTED, présente sur l'île pour aider les victimes.**

Quoi? de neuf?

UN NOUVEAU SITE POUR VOUS SIMPLIFIER LA VILLE !

Plus moderne, plus accessible, plus orienté sur les démarches en ligne... Le site Internet de la Ville fait peau neuve ! Découvrez vite ce nouvel outil pensé pour faciliter votre quotidien.

Avec son nouveau design et ses contenus plus synthétiques, le site de Villebon-sur-Yvette s'adapte pour une consultation facile et rapide. **Nouveau** : il est maintenant adapté à la lecture sur smartphone et tablette.

Actualités, agenda, kiosque, services municipaux... Les rubriques phares du site de la Ville ont pris un coup de jeune et continuent à vous informer pour vous rendre la ville toujours plus facile à vivre.

PLACE À L'ACCESSIBILITÉ

Avez-vous remarqué le petit hippocampe sur la partie droite du site ? Il s'agit d'une solution de lecture adaptée aux personnes en situation de handicap. Synthèse vocale, changement de couleurs, augmentation de la taille de police... En un clic, le site Internet de la Ville s'adapte à vos besoins pour une navigation confortable.



UN PROBLÈME EN VILLE ? SIGNALEZ-LE !

Une panne de feu tricolore ? Une fuite d'eau sur le domaine public ? Un véhicule abandonné ? Vous pouvez maintenant le signaler directement sur le site de la Ville ! Cette fonctionnalité autrefois accessible via l'application mobile de la Commune a été intégrée à la page d'accueil du nouveau site pour faciliter son usage.

À VOTRE SERVICE

Prendre rendez-vous pour renouveler sa pièce d'identité, réserver les repas de la cantine, demander un permis de végétaliser... Toutes ces actions et bien d'autres sont réalisables de manière simplifiée dans la rubrique *Mes démarches*.

NOUVEAU

L'ACTU DE LA VILLE SUR WHATSAPP



Recevoir les infos de la Ville directement sur votre téléphone ? C'est maintenant possible avec la toute nouvelle chaîne WhatsApp de la Commune !

Elle vous permet de recevoir chaque semaine, directement sur votre smartphone, les informations urgentes de la Commune (épisodes météorologiques, travaux...) ainsi que les actualités et événements à ne pas

manquer. À la différence d'un groupe, notre chaîne WhatsApp préserve la confidentialité de votre numéro de téléphone et votre identité : pas d'interaction possible entre abonnés qui peuvent réagir uniquement en envoyant des emojis.



Comment nous suivre ?
C'est par ici !

DE LA TERRE À L'ASSIETTE, LE CENTRE DE LOISIRS MÈNE L'ENQUÊTE

D'où viennent les aliments de mon repas ? Pour répondre à cette question, les enfants du Centre de Loisirs participent toute l'année aux ateliers de sensibilisation « Mon assiette à travers champs ».

Animés en collaboration avec l'association Le Triangle vert, ces ateliers proposent aux enfants de découvrir le cycle allant de la production agricole à l'alimentation quotidienne. En parcourant le territoire proche de leur école pour rencontrer des professionnels et découvrir des métiers, ils deviennent les acteurs d'une enquête pas comme les autres.

Ouverte aux CM1/CM2, cette activité s'organise en 4 temps.



La production

Le 29 janvier dernier, les enfants ont visité la ferme du Pas de côté à Saulx-les-Chartreux. Maraîchage, élevage de poules... Ils ont posé toutes leurs questions à l'agriculteur pour mieux cerner son métier et découvrir comment sont « fabriqués » les produits entrant dans la composition des repas.

La transformation

Une fois les matières premières produites, comment se transforment-elles en aliments ? Pour répondre à cette question, les enfants se sont rendus au fournil « Faire son pain bio » de Villebon-sur-Yvette. Odeur de pain frais, gourmandise et curiosité se sont mêlées pour connaître tous les secrets de la boulangerie.

La distribution

Les aliments ont été produits, maintenant, comment les rendre disponibles ? En se rendant au marché ou supermarché local ! Comment lire les étiquettes ? Que se cache-t-il derrière les différents labels ? Quelle est l'empreinte carbone d'un produit ? Cet atelier cherche particulièrement à sensibiliser les enfants aux pratiques écoresponsables et aux circuits courts.

La consommation

Nous savons maintenant d'où viennent nos aliments. Il est temps de les déguster ! Un atelier cuisine se prépare pour la fin de l'année scolaire avec des recettes simples, à refaire en famille.

Après cette belle année de découvertes, les enfants pourront devenir de **futurs consommateurs éclairés**, sensibles à l'agriculture locale et au « bien manger ».



CRÈCHES MUNICIPALES : LES ÉQUIPES QUI FONT GRANDIR LES TOUT-PETITS

Dans le cadre de la Semaine de la Petite enfance et de la Parentalité du mois de mars, les équipes des crèches municipales se sont mobilisées pour proposer une série d'ateliers parents-enfants et d'animations. Coup de projecteur sur les agents qui accompagnent vos tout-petits au quotidien.

Educateurs de jeunes enfants, auxiliaires de puériculture, infirmières, psychomotricien... L'accompagnement des jeunes enfants dans les crèches mobilise toute une équipe de professionnels qualifiés. L'objectif ? Accompagner au mieux les enfants et suivre leur évolution de la toute petite enfance à l'entrée en maternelle.

DOROTHÉE



La bienveillance AU CŒUR DES JOURNÉES

« En crèche, la routine n'existe pas ! Nous sommes attentifs à l'évolution de chaque enfant et à l'écoute des parents. » explique Dorothée, directrice de la crèche Jacques-Brel. « De mon côté, en tant que directrice et infirmière, j'assure le suivi des ordonnances, la gestion administrative, l'encadrement... Pas le temps de s'ennuyer ! ».

Le saviez-vous ? Chaque crèche accueille des intervenants extérieurs. « Ludothèque, Médiathèque, Service des Sports... : tous viennent proposer aux enfants des activités adaptées à leur développement. Nous accueillons aussi une psychomotricienne et une psychologue pour un accompagnement complet des enfants. »

ROXANE



Une équipe DE PROFESSIONNELS IMPLIQUÉS

« Tout au long de la journée, je suis aux côtés des enfants » explique Roxane, auxiliaire de puériculture. « Chacun est accompagné selon son âge, sa personnalité... ». Au cœur des journées, le jeu libre, activité fondamentale en crèche, où tout est pensé pour permettre aux petits d'expérimenter à leur façon, à leur rythme. « En complément, nous pouvons proposer de la motricité, du jeu symbolique, des temps chantés... ».

La force de l'accueil en crèche ? L'équipe ! « Dans une même section, on retrouve des auxiliaires de puériculture, des agents titulaires d'un CAP petite enfance ou encore des éducateurs de jeunes enfants. Nous pouvons ainsi échanger sur nos pratiques, proposer des activités variées, se relayer si besoin. C'est un véritable enrichissement, aussi bien pour nous que pour les enfants ».

GILLES



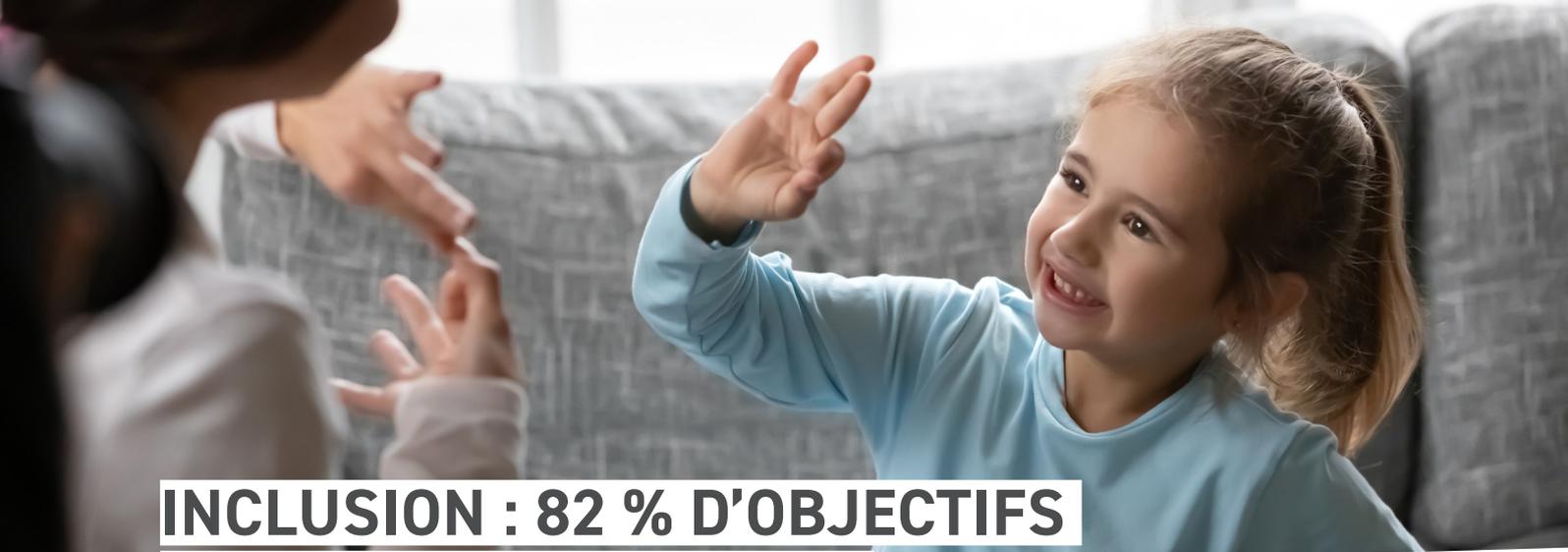
L'alimentation, ENTRE DIVERSIFICATION ET DÉCOUVERTE

Une attention particulière est accordée à l'alimentation, dont les menus sont créés en collaboration avec un médecin. « Les jeunes enfants ont des besoins très spécifiques » explique Gilles, responsable de la cuisine centrale. « Nous accompagnons la diversification alimentaire, de la purée mixée aux morceaux, en passant par des fruits et légumes de plus en plus variés. Tout est fait maison avec des produits frais ! Les enfants découvrent le goût, avec des aliments de saison, dont certains sont souvent peu cuisinés en famille comme la blette ou les choux de Bruxelles. Bien sûr, nous suivons des réglementations précises pour l'alimentation des tout-petits. ».

RETOUR SUR LA SEMAINE DE LA PETITE ENFANCE ET DE LA PARENTALITÉ

Avec ces équipes qualifiées et enthousiastes, les plus jeunes sont entre de bonnes mains ! Du 15 au 21 mars, les professionnels ont présenté une partie de leurs actions et ont invité les parents à participer lors de la Semaine de la Petite enfance et de la Parentalité. Des animations ont été proposées dans chaque structure, et les familles ont également pu profiter d'un grand temps festif à la Maison de l'Enfance et de la Famille le samedi 15 mars.





INCLUSION : 82 % D'OBJECTIFS ATTEINTS EN DEUX ANS !

En juin 2023, la Municipalité coordonnait ses actions en faveur de l'inclusion dans un Plan inclusion-handicap adopté en Conseil Municipal. À peine 2 ans plus tard, 82 % des objectifs sont atteints. Focus sur les grandes réalisations passées et les projets futurs.

ACCUEIL ET COMMUNICATION

Objectif : offrir un accueil adapté aux besoins de tous

C'EST FAIT

→ **UN SITE INTERNET INCLUSIF**
L'accessibilité est au cœur de la refonte du site Internet de la Ville. Il comprend aujourd'hui un logiciel permettant d'adapter le contenu à de nombreux types de handicaps (voir p. 8).

EN 2025

→ DES AGENTS ENCORE MIEUX FORMÉS

L'ensemble des agents au contact du public a déjà été formé à l'accueil de personnes en situation de handicap. Ce parcours de formation évolutif va se poursuivre avec des sessions de formations dédiées au handicap mental, à l'autisme et à la langue des signes française.

ACCOMPAGNEMENT ET PARCOURS

Objectif : faciliter l'accès à l'information et simplifier les démarches pour tous

C'EST FAIT

→ **SOUTENIR LES AIDANTS**
Labellisée « *Ville aidante Alzheimer* », la Commune organise des ateliers Entr'Aidants à la Résidence autonomie Alphonse-Daudet pour partager son expérience et glaner des conseils sur l'accompagnement d'une personne en perte d'autonomie.

EN 2025

→ RENFORCER LES ACTIONS MUNICIPALES

Communication sur les structures et services existants, signature d'une charte avec la communauté 360 (réseau de professionnels soutenant les personnes en situation de handicap)... La Ville poursuit l'ensemble de ses actions engagées pour soutenir les personnes en situation de handicap.

SENSIBILISATION

Objectif : changer le regard

C'EST FAIT

→ UNE SOIRÉE AUTOUR DE LA DÉFICIENCE VISUELLE

En novembre dernier, la Ville organisait la soirée « *Éveillons nos sens* ». Axée autour du handicap visuel, elle proposait un concert dans le noir, des dégustations à l'aveugle et des stands d'information. L'opération sera renouvelée cette année sur la thématique des troubles dys (dyslexie, dyspraxie...).

EN 2026

→ PROJET CAP VILLEBON

En construction rue Jacques-Brel, la future Cité de l'Autonomie et du Partage (CAP) aura pour objectif d'intégrer ses résidents en situation de polyhandicap dans la vie de la commune.





ACCESSIBILITÉ

Objectif : Favoriser l'accessibilité du territoire

C'EST FAIT

→ DES BÂTIMENTS ACCESSIBLES

Rampes, bandes anti-dérapantes... Les deux premières phases de l'Agenda d'Accessibilité Programmée ont permis de rendre de nombreux bâtiments publics accessibles aux personnes en situation de handicap. La phase 3 consacrée aux installations ouvertes au public est en cours. Une réflexion est menée sur les cheminements dans la ville.

EN 2025

→ ACCUEILLIR LES PERSONNES MALENTENDANTES

Des boucles magnétiques seront prochainement installées dans les services municipaux pour faciliter l'accueil des personnes malentendantes. Ce dispositif permet aux visiteurs appareillés de mieux entendre dans les lieux bruyants.

INCLUSION

Objectif : des services municipaux accessibles à tous

C'EST FAIT

→ UN GUIDE FALC À LA MÉDIATHÈQUE

Disposant d'ouvrages Faciles À Lire et à Comprendre (FALC), adaptés aux troubles dys ou gros caractères, la Médiathèque va plus loin dans l'accessibilité. Un guide Facile À Lire et à Comprendre a été édité pour présenter les actions de la structure.

EN 2025

→ LES SERVICES TOUJOURS INVESTIS

Conservatoire, Ludothèque, Centre de Loisirs... Les services municipaux restent à l'écoute des Villebonnais en situation de handicap et continuent de réfléchir aux meilleurs moyens de rendre les activités proposées accessibles à tous.

MON TROTTOIR, MA RESPONSABILITÉ

Le saviez-vous ? Le désherbage et le nettoyage du trottoir jouxtant votre habitation vous incombent et engagent votre responsabilité en cas d'accident.

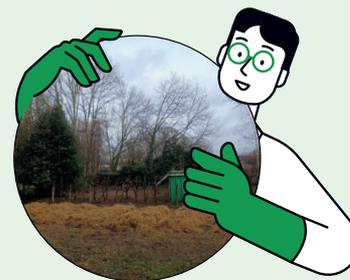
La sécurité sur les trottoirs est l'affaire de tous. Pour que chacun se saisisse de cette responsabilité, la Municipalité a mis à jour l'arrêté municipal de 1905 indiquant que chaque propriétaire ou locataire est tenu de nettoyer le trottoir attenant à son domicile.

L'arrêté n°2025-61 précise que tout résident doit s'assurer de nettoyer et désherber son trottoir sans recourir à des produits phytosanitaires.

De son côté, la Ville poursuit son action d'entretien par désherbage mécanisé des caniveaux sur la voie publique.

UN JARDIN À PARTAGER

Vous souhaitez jardiner mais ne possédez pas d'espace à vous ? Animé par l'association l'Armée du cœur, un jardin partagé a ouvert ses portes le long du chemin du Bas de la plante des Roches.



Aménagé par l'association villebonnaise l'Armée du cœur, cet espace de nature accueille tous les apprentis jardiniers villebonnais. Le principe ? Développer et cultiver ensemble une parcelle commune lors d'ateliers programmés. Les sessions de jardinage seront annoncées dans l'Agenda de la Ville ainsi que sur la page Facebook de l'association (Le Jardin de la Roche).

Plébiscités par les Villebonnais lors du **Budget participatif communal 2024**, des arbres fruitiers seront plantés dans le jardin. « *Nous attendons la bonne saison pour ces plantations et sommes en train d'aménager un espace pour les accueillir* » s'enthousiasme Martin Loizillon, président de l'Armée du cœur.

LA COLOMBOPHILIE, UNE PASSION QUI DONNE DES AILES

Avez-vous déjà remarqué le vol gracieux d'un groupe de dizaines d'oiseaux en fin de journée autour du secteur de l'Yvette ? Il s'agit probablement des pigeons voyageurs élevés par Christophe Pogorzata dans son jardin du quartier des Casseaux. Ce colombophile passionné nous fait vivre cet art ancestral qui s'est transformé en véritable sport de haut niveau.



PP Qu'est-ce que la colombophilie ?

Il s'agit de l'art d'élever et de faire concourir des pigeons voyageurs. Je prends soin de mes pigeons toute l'année, puis au Printemps arrive la saison des compétitions.

Comment avez-vous débuté ?

Mon oncle élevait des pigeons, je les ai donc toujours côtoyés. C'est devenu une véritable passion et j'ai décidé de me lancer en 1993.

Comment entraîne-t-on des pigeons pour une compétition ?

Comme de véritables sportifs de haut niveau ! Je leur prépare un environnement sain avec un colombier bien aménagé et ventilé, ce qui est bon pour leurs bronches. Ils sortent plusieurs fois par jour pour se dégourdir les ailes et gagner du muscle. En Hiver, ils sont moins sollicités afin de pouvoir muer tranquillement et produire des plumes de qualité. Ils ont également un régime spécial à base de vitamines. Mais attention ! Comme dans tout sport, le dopage est strictement interdit. Je veille aussi à leur reproduction en croisant mes meilleurs éléments.



Comment se déroule une compétition ?

Je sélectionne les pigeons qui participeront en fonction de l'épreuve. Certains sont des sprinteurs, d'autres des marathoniens. Ils sont ensuite envoyés sur la ligne de départ et bagués. Je n'ai plus qu'à attendre leur retour et scanner leur bague ce qui détermine leur classement.

En 2023, l'une de mes pigeons femelles a remporté le championnat de France longue distance en revenant de Barcelone en 12 heures !

Comment un pigeon retrouve-t-il sa route ?

Ils se dirigent grâce aux champs magnétiques. C'est pour cela que la compétition (et la vie en générale) est plus compliquée pour eux aujourd'hui. Avec les nombreuses ondes émises par différentes antennes ou les épisodes climatiques intenses, ils peuvent être dérouterés.

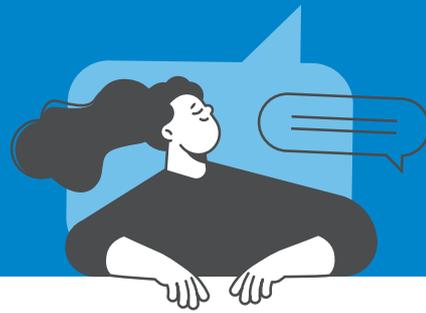
À combien de compétitions participez-vous par saison ?

Les compétitions se tiennent de fin mars à début août à raison d'un concours par week-end. C'est très prenant mais quand on est passionné, on ne compte pas son temps !

99



J'ai une question



PP La vitesse en ville, notamment rue des Maraîchers, limitée à 30 km/h, n'est pas toujours respectée. Quelles mesures envisagez-vous pour améliorer la sécurité routière ?

Depuis l'instauration de la limitation à 30 km/h et du partage de la voirie avec les cycles, la circulation à Villebon s'est globalement apaisée, contribuant à renforcer la sécurité des usagers. Toutefois, des comportements isolés de non-respect de cette limitation ont été observés dans certaines zones. Pour y remédier, la Police municipale a renforcé les contrôles afin de sensibiliser les conducteurs et encourager le respect des limitations. De plus, des panneaux de rappel seront installés d'ici l'été à des emplacements stratégiques pour améliorer la visibilité de cette mesure.

PP Que prévoit la Municipalité pour renforcer la convivialité en ville ?

Plusieurs initiatives sont mises en place pour favoriser la convivialité. Un appel à projet a été lancé pour accueillir des camions-restaurants sur la place Gérard-Nevers cet été, créant ainsi un espace vivant et propice aux échanges.

L'objectif est d'offrir aux Villebonnais un lieu de rencontre convivial où ils pourront partager des moments agréables dans une ambiance chaleureuse et festive.



PP Les inondations d'octobre dernier ont endommagé la promenade de l'Yvette. Où en sont les réparations et quand seront-elles terminées ?

Les inondations ont en effet causé d'importants dégâts sur la promenade de l'Yvette, nécessitant des réparations durables. Comme évoqué dans la vidéo « 5 questions au Maire » du 1^{er} décembre, les travaux ont débuté en avril dès que les conditions météorologiques l'ont permis. Les Villebonnais ont pu retrouver un accès sécurisé à la promenade.

PP Ma connexion fibre optique est coupée depuis 1 mois. Que fait la Ville ?

La Ville n'intervient pas sur les boîtiers fibre. Cette responsabilité revient aux opérateurs commerciaux qui gèrent les connexions. Ils sont informés en temps réel des évolutions du réseau et doivent signaler à l'opérateur d'infrastructure, ALTITUDE les problèmes rencontrés.

En cas de difficulté, il est essentiel de vérifier que votre opérateur a bien transmis l'incident à ALTITUDE. De plus, tout intervenant sur les boîtiers doit posséder une carte professionnelle justifiant son autorisation. En cas de doute, la Police municipale peut être sollicitée.

Les Services municipaux restent disponibles pour accompagner les usagers dans leurs démarches.



Point complet sur le déploiement de la fibre

Vu à Villebon

.....

Vendredi 28 mars, Sandrine Alexi, humoriste et imitatrice, a conclu d'un grand éclat de rire ce **mois entièrement consacré aux femmes.**

Exposition, ateliers créatifs, décoctions de potions, projection de film pour enfants... Cette année, les sorcières étaient à l'honneur ! Les Villebonnais ont également fait preuve de générosité lors de la collecte de protections périodiques pour venir en aide aux femmes en situation de précarité menstruelle.



DU 4 AU 29
MARS



24, 25 ET 26
JANVIER



← Jeux de société, jouets, tournois, pour les jeunes ou les plus grands... Animé par plusieurs Ludothèques du territoire, le jeu s'est décliné sous toutes ses formes au **festival Interlud** pour le plus grand bonheur des Villebonnais et des habitants de l'Agglomération.

→ Qu'ils soient plutôt intéressés par les métiers du sport, des forces de l'ordre, de l'aéronautique ou du médical, les jeunes ont pu poser toutes leurs questions aux professionnels présents à la **Soirée de l'orientation**. De quoi faire naître des vocations !



14
FÉVRIER



← Victor Da Silva, Jean-François Vigier, Président du SIOM et Conseiller régional d'Île-de-France et Laurent Dalibon, Directeur Régional Île-de-France de CITEO, se sont réunis à la Résidence Alphonse-Daudet pour **inaugurer la toute nouvelle station de lavage** des plats. Avec ce nouvel équipement, la Ville a pu mettre en place la livraison des repas en contenants inox éliminant ainsi les emballages plastiques.

L'action Zéro plastique a pu être réalisée avec le soutien financier de la Région Ile-de-France, l'Agglomération Paris-Saclay et Citéo.

Région
île de France

PARIS
SACLAY
Communauté d'agglomération

CITEO

→ Le public villebonnais a été entraîné dans un voyage lyrique et musical au Centre Culturel Jacques-Brel avec « **Une soirée chez Offenbach** ». Nicolas Rigas, Pierre-Antoine Chaumien, Christine Tocci (Opéra d'Avignon, Théâtre des Champs Elysées, Chorégies d'Orange, Monte-Carlo...) ont interprété, aux côtés du Chœur Josquin des Prés, les succès célèbres d'Offenbach sur un livret original, écrit par Martin Loizillon.



SUR LE CHEMIN DE LA CITOYENNETÉ

Être citoyen, cela s'apprend. De la pré-adolescence à l'entrée dans la vie active, la Ville met un point d'honneur à accompagner les jeunes Villebonnais sur ce chemin à travers le Parcours citoyen.

La citoyenneté est un engagement, une responsabilité et une chance : celle de pouvoir participer à la vie collective, faire entendre sa voix et agir pour l'intérêt général. Depuis plusieurs années, la Municipalité a développé de nombreuses initiatives à destination de la jeunesse, articulées au fil des âges : le Parcours citoyen. À chaque âge son action ! Les jeunes pourront ainsi apprendre, découvrir, échanger, expérimenter, pour paver leur chemin de futur citoyen.

LES INTERLOCUTEURS DU PARCOURS CITOYEN

- **Espace Jeunesse**
Place du 8-Mai-1945 (à droite de l'entrée de l'ASV)
jeunesse@villebon-sur-yvette.fr
- **Point Information Jeunesse**
Place du 8-Mai-1945 (à droite de l'entrée de l'ASV)
pij@villebon-sur-yvette.fr

AVEC LE SOUTIEN FINANCIER



LA PAROLE À



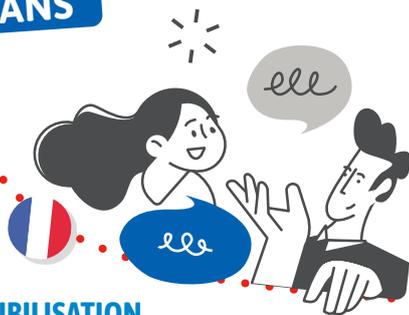
MOHAMED DEHBI,
Adjoint au Maire délégué à la jeunesse
et à la prévention spécialisée

Je suis convaincu que notre rôle est d'accompagner les jeunes et de leur donner les moyens d'être des acteurs à part entière de notre société. Être citoyen, c'est comprendre les valeurs de la République, respecter les droits et les devoirs de chacun, mais aussi s'impliquer, débattre et contribuer aux décisions qui façonnent notre avenir commun.

Nos jeunes sont porteurs d'idées, de dynamisme et d'initiatives. Il nous appartient de les encourager à s'engager, que ce soit à travers le bénévolat, le Conseil Municipal des Jeunes ou encore les dispositifs du Parcours citoyen. Chaque action, même modeste, participe à construire une société plus solidaire, plus juste et plus inclusive.

C'est ensemble, en partageant nos expériences et en ouvrant des espaces de dialogue, que nous pourrions transmettre aux jeunes cette envie et cette capacité d'agir.

DE 7 À
10 ANS



SENSIBILISATION À LA CITOYENNETÉ AU CENTRE DE LOISIRS

Quelles sont les valeurs de la République ? Comment bien vivre ensemble ? À travers des activités ludiques, **les enfants abordent les notions de respect, de solidarité et de responsabilité.**

★ L'ÉCO-CITOYENNETÉ, TOUT UN PROGRAMME!



Savoir prendre soin de la planète et de ses ressources est fondamental pour devenir **un citoyen responsable**. Sur les temps périscolaires à l'école comme au Centre de loisirs, les enfants sont incités à trier, à composter leurs déchets... Certaines écoles villebonnaises disposent également de potagers et d'espaces verts.

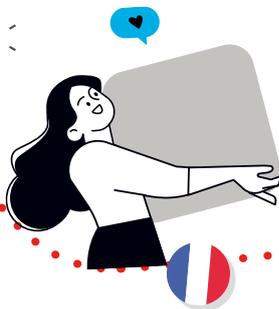


SUR SCÈNE POUR SENSIBILISER

Harcèlement, égalité fille-garçon... Grâce au **théâtre forum**, les écoliers s'emparent de situations pour dialoguer et trouver des solutions de manière ludique. Cette action est financée par la Caisse des écoles.

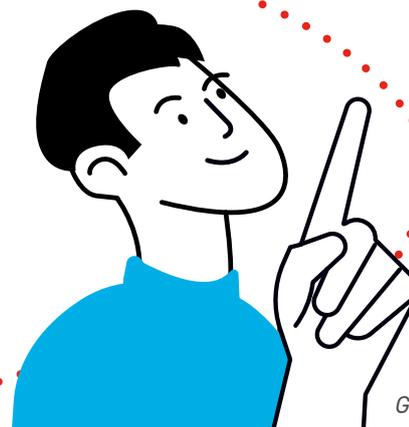
CIRCULER EN TOUTE SÉCURITÉ

L'espace public se partage. Pour tous y circuler en sécurité et avec civisme, les enfants des écoles élémentaires passent leur **permis piéton (CE2) puis leur permis vélo (CM2)** avec les agents de la Police municipale.



RENFORCER LA SOLIDARITÉ

Vente de calendriers pour le **Téléthon**, création de cartes de vœux pour les retraités de la Résidence autonomie Alphonse-Daudet... Avec le Centre de loisirs, les enfants renforcent le lien avec leurs aînés et se sensibilisent aux actions solidaires.





UN PREMIER MANDAT AVEC LE CMJ

Initiation à la démocratie et à la prise de décision collective, le **Conseil Municipal des Jeunes** permet de participer à la vie locale, de proposer des projets pour la Ville et de mieux connaître les institutions. Pour comprendre l'Histoire et les valeurs républicaines, les élus prennent part aux cérémonies commémoratives et visitent des institutions (Conseil municipal, Assemblée Nationale, Sénat...) témoins de notre fonctionnement démocratique.

À PARTIR DE 10 ANS

VOTER AU BUDGET PARTICIPATIF DU CMJ

Dotés d'un budget de 5 000 €, les conseillers du CMJ soumettent des **projets éco-citoyens et solidaires** au vote des enfants et des jeunes. Les CM2, collégiens et lycéens choisissent leurs projets favoris que les jeunes élus s'engagent à réaliser. Une belle initiation à la démocratie participative.

SÉCURITÉ ROUTIÈRE, TOUS CONCERNÉS

Sensibilisation à la sécurité routière, bonnes pratiques pour se déplacer en toute sécurité... Des ateliers pratiques sont organisés au cours de l'année avec l'Espace jeunesse.



À PARTIR DE 14 ANS

TOUS ÉCO-CITOYENS

Ramassage des déchets en bord d'Yvette, participation à la Fête de la nature... Les adolescents se montrent volontaires et intéressés par la préservation de leur environnement et agissent pour maintenir la qualité de leur cadre de vie.

SAUVER DES VIES AVEC LES GESTES DE PREMIERS SECOURS

Les jeunes ont la possibilité de passer le **PSC (diplôme de Premiers Secours Citoyen)** auprès de la Protection Civile via le Point Information Jeunesse pour s'initier aux gestes d'urgence et acquérir les bons réflexes.

CONSTRUIRE SES ACTIVITÉS

Séjour jeunesse, événements culturels ou sportifs... Les jeunes sont invités à participer à l'élaboration d'événements et d'activités pour développer leur autonomie et leur sens des responsabilités.

S'ENTRAÎNER À L'ÉLOQUENCE

Très utile pour développer son aisance à l'oral et sa capacité d'argumentation, le **concours d'éloquence de l'Agglomération Paris-Saclay** accueille les jeunes de 14 à 18 ans. Des ateliers animés par le PIJ les forment à la prise de parole et à la structuration d'un discours engagé.

STAGES DE 3^E ET DE 2^{NDE} EN MAIRIE

Premières découvertes du monde du travail, **les stages de 3^e et 2nde** peuvent se réaliser au sein des services municipaux pour expérimenter des métiers variés et contribuer aux missions de service public.

DÉBATTRE ET ÉCHANGER

Les soirées de l'Espace Jeunesse (15-17 ans) ouvrent des temps de débat sur un thème de société et favorisent l'écoute, le respect des opinions et la prise de parole en public. Les soirées jeux de la Ludothèque favorisent quant à elles l'apprentissage du respect des règles et des autres joueurs.

À 16 ANS, C'EST LE RECENSEMENT

Première étape vers une citoyenneté active, le **recensement citoyen** s'effectue à 16 ans auprès du service Etat-Civil, afin de participer à la Journée Défense et Citoyenneté. Le PIJ peut accompagner les adolescents villebonnais dans cette démarche administrative obligatoire.



MON PREMIER JOB D'ÉTÉ

Chaque été, les jeunes lycéens à partir de 16 ans peuvent postuler à un **emploi saisonnier au sein des services municipaux**. Il leur permet de se familiariser avec le monde du travail et d'ajouter une précieuse ligne sur leur CV.



À PARTIR DE 16 ANS

PARTICIPER AU SNU

Vous avez entre 15 et 17 ans et êtes engagé dans le **Service National Universel** ? Vous pouvez réaliser la deuxième partie de votre parcours dans un service de la Commune.



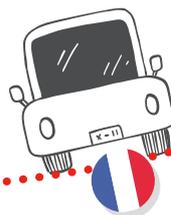
PASSER SON BAFA

Sésame pour décrocher un poste dans le secteur de l'animation, la Ville organise chaque année **une Formation au Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur (BAFA)** avec un stage pratique au Centre de loisirs.



CHANTIER JEUNE, UNE EXPÉRIENCE À VALORISER

Boîtes à livres, hôtel à insectes... Pendant une semaine, les 16-25 ans participent à **une action éco-citoyenne pour la Ville**. Cette expérience enrichissante peut être mise en avant lors des inscriptions à ParcoursSup ou sur un CV.



TROUVER UNE MISSION EN SERVICE CIVIQUE

Cet engagement volontaire dans **une mission d'intérêt général** peut se réaliser dans un service municipal pour une durée de 6 à 12 mois.

À PARTIR DE 18 ANS

LES FUTURS ÉLECTEURS À L'HONNEUR

18 ans, il est maintenant possible de voter ! La Commune célèbre cette étape par **une remise officielle des cartes d'électeurs**. À partir de cette date, les jeunes peuvent devenir assesseurs dans les bureaux de vote mais aussi être eux-mêmes candidats aux élections.



AIDE AU PERMIS DE CONDUIRE

Le **Pass Permis Citoyen** accorde une aide aux 16-25 ans pour financer leur permis de conduire en échange d'heures d'engagement citoyen pour la Ville.



UNE CÉRÉMONIE POUR LES BACHELIERS

Pour valoriser leur réussite à l'examen, la Ville convie **les nouveaux bacheliers à une soirée festive**. Une nouvelle occasion de découvrir le fonctionnement de nos institutions.



FINANCER SES VACANCES

Partir pour la première fois en vacances en autonomie marque une étape clé vers l'indépendance. La Ville soutient financièrement les jeunes de 18 à 20 ans avec l'opération **Ville'Bon plan vacances**.

Inscriptions jusqu'au **vendredi 2 mai** auprès du PIJ



DES PROJETS PLEIN LA TÊTE

Un projet solidaire ou humanitaire à réaliser ? La Ville peut vous aider avec la **Bourse aux projets jeunes**.



Sortons

VILLEBON FÊTE L'ÉTÉ AU CENTRE SPORTIF

Pour fêter dignement l'arrivée de l'Été, la Ville vous propose du 20 au 22 juin un week-end entier d'animations, entre cinéma en plein air, fête de la musique ou activités pour les jeunes.

Vendredi 20 juin
à partir de 19h30

CINÉMA en plein air

Débutez le week-end avec une séance de cinéma en plein air. Le programme ? C'est vous qui le choisissez ! Jusqu'au 9 mai, votez sur le site de la Ville où vous pourrez choisir votre favori parmi 4 longs métrages proposés. Celui ayant récolté le plus de voix sera projeté à la tombée de la nuit. N'oubliez pas vos plaids si la nuit est fraîche, et profitez des transats à disposition pour apprécier au mieux la séance. Pop corn, barbe à papa, crêpes salées ou sucrées, bruschetta... Et en attendant le film, partagez un repas dès 19h30 grâce aux différents camions-restaurants présents sur place ou apportez votre pique-nique. La séance de cinéma débutera à 22 h.

Promenade de l'Yvette, derrière la Mairie
Entrée libre



→ Retrouvez
le programme

UN APRÈS-MIDI animé

Samedi 21 juin
de 15 h à 19 h

Des jeux géants, des structures gonflables, un espace petite enfance, des concerts du Conservatoire Erik-Satie... Les jeunes et les familles ne risquent pas de s'ennuyer lors de cet après-midi festif.

Le programme complet des animations sera très prochainement diffusé sur le site de la Ville ainsi que dans vos boîtes aux lettres.

Centre sportif Saint-Exupéry
Entrée libre

Samedi 21 juin
à partir de 19 h

Place à la musique

Le premier jour de l'Été marque également celui de la musique et des musiciens ! À l'occasion de la Fête de la musique, le Centre sportif se transforme en dancefloor géant avec les sons de DJ Dwetcone.

Psst ! Du 17 au 21 juin, des concerts du Conservatoire sont prévus à la Médiathèque !

Centre sportif Saint-Exupéry
Entrée libre

Dimanche 22 juin
à partir de 10 h

EN ROUTE POUR le semi-marathon inclusif

Chaussez vos baskets pour le 1^{er} semi-marathon inclusif, le **Paris-Saclay Running Tour**, de l'Agglomération Paris-Saclay. Au programme, trois parcours variés qui traversent des zones urbaines et boisées entre Villebon-sur-Yvette, Palaiseau et Orsay, accessibles et ouverts à tous quel que soit son niveau. Au choix : 5 km (marche, course, joëlette), 10 km (course, relais à 2) et 21,1 km (course, relais à 2 ou à 4).

Au Centre sportif, un village festif ouvert de 10 h à 14h30 proposera de nombreuses animations (animations handisport, parcours ninja, laser run...)



Centre sportif Saint-Exupéry
Course payante sur inscription,
village festif en entrée libre

PARIS
SACLAY
Communauté d'agglomération



LES 24 ET 25 MAI CAP SUR LE SPORT

**FÊTE DU SPORT
DU CLUB DES AS
ANIMATIONS DE LA
CAISSE DES ÉCOLES**

**INAUGURATION DU PLANCHODROME
PARCOURS DÉGUISE DE VÉLOS FOUS ET
AUTRES VÉHICULES FARFELUS
INITIATIONS SPORTIVES
SPORT PETITE ENFANCE 0-5 ANS
ANNIVERSAIRES DES JUMELAGES
SPECTACLES DE CIRQUE
FOODTRUCK ET BUVETTE
TOMBOLA, CONCERTS...**



CENTRE SPORTIF SAINT-EXUPÉRY
PROGRAMME SUR LE SITE DE LA VILLE

Du 19 au 23 mai, des animations sportives seront organisées pour les élèves des écoles maternelles, élémentaires et du collège, les seniors de la RPA et de l'EHPAD et la Fondation OVE.



MA VILLE durable

LA MÉDIATHÈQUE SE MET AU VERT

Sensible aux enjeux environnementaux, la Médiathèque met en place une série d'initiatives et de bonnes pratiques éco-responsables.

Emprunter un livre, une BD ou un DVD au lieu de l'acheter, voilà une action simple qui favorise l'économie circulaire. Forte d'un fonds documentaire de plus de 47 000 références, la Médiathèque prend part au quotidien à l'échange et au réemploi dans le domaine de la culture. Moteur sur la question de l'éco-responsabilité, elle a mis en place de nombreuses actions pour sensibiliser le public villebonnais et montrer l'exemple.

ON TROQUE, ON ÉCHANGE

CD, DVD, livres et même sachets de graines, le troc fait partie intégrante de l'activité de la Médiathèque. **Tous les trimestres, le Troc'n'roll permet de donner une nouvelle vie à ses CD, DVD ou vinyles** tout en dénichant la perle rare qui manquait à sa collection. Et chaque mois d'avril, le **Mois du troc** propose aux Villebonnais d'échanger livres, boutures et graines.



Le carton remplace le plastique

Les cartes d'emprunt sont maintenant en carton et non plus en plastique. Il est également possible de la dématérialiser sur son smartphone !



CULTIVER ENTRE DEUX LECTURES

Un projet de terrasse végétalisée est en cours de réalisation. Les Villebonnais pourront très bientôt la découvrir et participer aux plantations.

Le petit plus

Grâce au Budget participatif communal, la terrasse est équipée d'un récupérateur d'eau de pluie pour un arrosage éco-responsable.

LA GRAINOTHÈQUE AU SALON DE L'AGRICULTURE

Chaque Printemps, la grainothèque reprend ses quartiers à la Médiathèque. Le concept ? **Échanger pour diversifier son potager ou son jardin avec des graines récoltées soi-même et n'ayant subi aucun traitement chimique.** Ainsi, de nouvelles variétés de plantes peuvent se développer dans la région ce qui favorise la biodiversité.

Le saviez-vous ? Cette année, la grainothèque a fait une escale au Salon de l'agriculture ! Grâce à une collaboration avec le SEMAE, l'interprofession des semences et plants, les visiteurs ont pu découvrir l'initiative et glaner des conseils pour créer leur propre grainothèque.





SI LA NATURE M'ÉTAIT CONTÉE

Le Festival du conte revient du samedi 10 au vendredi 16 mai pour une nouvelle édition, placée sous le signe de la nature.

Avec les ours, au cœur de la forêt, en Inde ou dans les herbes folles : la quatrième édition du Festival du Conte vous emportera vers des histoires au naturel. Ce rendez-vous printanier apprécié des Villebonnais offrira des histoires étonnantes à partager en famille, entre amis ou pour les tout-petits. Retrouvez le programme complet sur le site de la Ville et dans vos boîtes aux lettres.

LA NATURE EN FÊTE



Samedi 17 mai, la Ville vous convie à la Fête de la nature ! Rendez-vous au Centre de Loisirs du Bois des Gelles : après un apéritif offert par la Ville (pensez à apporter votre verre dans un soucis écologique) et un pique-nique partagé pour lequel chacun apportera son panier et son plaid pour s'asseoir, de nombreuses animations ludiques vous permettront de découvrir en famille la nature villebonnaise. Au programme : divers ateliers (jardinage pour les nuls, bricolage...), escape game en extérieur, découverte de nos richesses écologiques...

- De 12 h à 18 h
- Programme sur le site de la Ville

Service Transition Ecologique
Tél. 01 69 93 57 30
urbanisme@villebon-sur-yvette.fr



UN ATLAS À LA DÉCOUVERTE DE LA BIODIVERSITÉ COMMUNALE

Chauves-souris, papillons, fleurs... Villebon abrite une faune et une flore riche qu'il faut protéger. Retrouvez-les recensées dans l'Atlas de la Biodiversité Communale.

Connaissez-vous la naïade aux yeux rouges, le thécla du bouleau ou la linotte mélodieuse ? La première est une espèce de libellule, le second un papillon et le troisième un oiseau des prairies. Toutes ces espèces et bien d'autres sont mises en lumière dans l'Atlas de la biodiversité qui comprend également les nombreuses variétés de plantes et fleurs présentes dans la commune.

Cette riche biodiversité, la Ville entend la protéger. Plan Local d'Urbanisme, gestion raisonnée des espaces verts, fauches tardives... En parcourant l'Atlas sur le site de la Ville, vous découvrirez toutes les actions mises en place pour l'encourager et la préserver.



Vie pratique

SÉNIORS, PASSEZ UN ÉTÉ CHALEUREUX

La Ville reste à l'écoute de ses aînés lors de la période estivale grâce au dispositif **Été chaleureux**. Les inscriptions sont déjà possibles auprès du Service Municipal des Retraités.

Pour maintenir un lien social tout au long de l'Été, chaque personne inscrite pourra être régulièrement contactée par téléphone ou recevoir des visites à domicile. Les agents municipaux s'assureront de leur bien-être et de leur bonne forme.

Vous souhaitez être contacté par le Service Municipal des Retraités ? Inscrivez-vous dès maintenant.

Accueil des Solidarités

Tél. 01 69 93 49 10

smr@villebon-sur-yvette.fr

OTempstic Benoît Cousquer - Palaiseau



Prestations informatiques à domicile :
Assistance, Installation, Formation
sur PC, tablette, Smartphone, TV,
imprimante, Internet, ...



Vente appareils neufs et reconditionnés
Tél : 06 87 77 39 41 www.otempstic.fr

RÉSERVEZ ICI
VOTRE ESPACE PUBLICITAIRE

CONTACTEZ LA MAIRIE AU 01 69 93 49 00



FERMETURE DES SERVICES

Au cours du Printemps et de l'Été, les services de la Mairie seront fermés :

- **Judi 1^{er} mai** (fête du travail), réouverture le vendredi 2 mai à 8h30.
- **Judi 8 mai** (victoire de 1945), réouverture le vendredi 9 mai à 8h30.
- **Judi 29, vendredi 30 et samedi 31 mai** (Ascension), réouverture le lundi 2 juin à 13h30.
- **Lundi 9 juin** (Pentecôte), réouverture le mardi 10 juin à 8h30.
- **Lundi 14 juillet** (Fête nationale), réouverture le mardi 15 juillet à 8h30.
- **Vendredi 15 août** (Assomption), réouverture le lundi 18 août à 13h30.
- **Les samedis 12, 19 et 26 juillet et 2, 9 et 16 août.**



OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES

PARTEZ EN VACANCES L'ESPRIT TRANQUILLE !

Avec l'Opération Tranquillité Vacances, la Police municipale, en collaboration avec la Gendarmerie nationale de Palaiseau, effectue durant votre absence, un déplacement à votre domicile pour vérifier qu'aucune anomalie n'est à signaler.

Déclarez vos dates de départ en remplissant le formulaire disponible sur le site Internet de la Ville. Il doit être adressé au moins 72 heures avant votre date de départ. À noter : vous pouvez bénéficier gratuitement de ce service pour toute absence prolongée et pas uniquement pendant les vacances d'été.

Police municipale

Tél. 01 69 93 49 40 - 06 75 21 57 17



Vie associative

ASV - Ecole de danse

Portes ouvertes de l'École de danse

Pour clôturer l'année 2024, les professeurs de danse (classique, contemporaine, country, handidanse, hip-hop et modern'jazz) ont ouvert les portes de leurs salles de cours. Certains ont même investi d'autres lieux, tels que le foyer des sportifs du gymnase Maris-Marvingt et la scène du Centre Culturel Jacques-Brel, afin de présenter un aperçu des différentes disciplines.

Les élèves de tous âges ont évolué et offert des chorégraphies soigneusement travaillées depuis la rentrée de septembre. Familles et amis étaient au rendez-vous pour partager ces instants riches en échanges et en convivialité.

Pour celles et ceux qui souhaitent découvrir ces cours de danse, n'hésitez pas à franchir le pas et à venir essayer. Vous serez les bienvenus à l'ASV !

Martine Becquart, Responsable

Tél. 01 60 10 48 58

contact@asv.asso.fr

ASV-Section Découverte de l'Ile-de-France

À la découverte du moulin de Claude François



En décembre, nous avons visité le moulin de Claude François à Dannemois, havre de paix au milieu de la nature, où il aimait se ressourcer. Les actuels propriétaires sont de véritables passionnés qui font revivre, avec tout leur cœur, ce lieu consacré à l'artiste, aménagé en véritable musée.

Le groupe a partagé une journée festive avec, après la visite guidée, un excellent déjeuner animé par des vidéos de concerts de Claude François. L'après-midi, nous avons chanté et même dansé pour certains, au rythme d'un spectacle

avec un sosie du chanteur et ses danseuses, le tout sous l'œil d'une caméra de TF1 venue faire un reportage. Tous les participants sont repartis joyeux avec « Alexandrie Alexandra » dans la tête.

Un grand merci à Catherine, responsable de la section, pour ses choix de sorties toujours judicieux.

Sandrine Robillard, Secrétaire de section

Tél. 06 46 88 48 52

asvatelierdesarts@orange.fr

ASV - L'École de la voix

Déjà 10 ans !

Arrivée en septembre 2015 à Villebon, l'École de la Voix est dédiée à l'enseignement du chant, discipline artistique qui va bien au-delà de la simple performance vocale.

Chanter rend heureux. Cet art apporte du bien-être à ceux qui le pratiquent : production de messages dans le cerveau et le corps, renforcement du système immunitaire et amélioration de l'humeur.

Le chant permet également de renouer avec ses émotions. La voix est le reflet de l'âme humaine, permettant ainsi une forme d'expression authentique. Il est parfois difficile de s'autoriser à chanter librement, tant la voix est intimement liée à notre identité et à nos sentiments.

L'enseignement du chant a pour objectif d'aider chaque élève à développer son potentiel et exploiter au mieux ses capacités innées.

L'École de la Voix offre un cadre idéal pour ceux qui souhaitent se plonger dans l'univers fascinant du chant, tout en développant leurs compétences vocales et leur bien-être émotionnel.

Daniel Josse, Responsable

Tél. 06 07 47 75 40

ecoledelavoix.free.fr

MJC Boby-Lapointe - Section Badminton

Retour sur le Championnat régional vétérans 2024

Le week-end du 7 et 8 décembre 2024, près de 370 joueurs ont participé au Championnat Régional Vétérans à Jouy-le-Moutier (95). La MJC Boby-Lapointe était représentée par quelques-uns de ses joueurs.

Les plus jeunes, en plus de 55 ans, catégorie V5, sont sortis en demi-finale du double homme. Bravo à Jean-Marc Borgard et Wilfrid Boquet.

Les moins jeunes, en plus de 65 ans, catégorie V7 et +, ont réalisé de beaux podiums. Le double-mixte (Béatrice Lalès et Philippe Fraioli) a terminé second et a ramené la médaille d'argent.

Le double-homme (Pascal Jorssen et Philippe Fraioli) et le simple homme

(Pascal Jorssen) sont arrivés sur la plus haute marche. Toutes nos félicitations pour ces très belles performances !

À noter que l'Essonne a été bien représentée et est revenue avec 9 médailles en or, 4 en argent et 11 en bronze.

Si vous croisez nos champions au Centre sportif Saint-Exupéry, n'hésitez pas à échanger avec eux. Nous espérons que les championnats de France du 7 au 9 juin 2025 à Tournefeuille en Haute Garonne leur apporteront les mêmes récompenses, de l'or pour tous !

François Loth, Président

Tél. 01 80 85 58 20

secretariat@mjcvillebon.org

MJC Boby-Lapointe

La salle de spectacle de la MJC fête ses 20 ans !



En 2004 était construite l'extension de la MJC qui nous a permis de développer de nombreuses actions autour de la musique et du spectacle vivant.

Les 6, 7 et 8 décembre derniers, vous étiez nombreux à venir faire la fête avec nous pour les 20 ans de la salle. Au programme : huit concerts de groupes locaux et ayant un lien historique avec

la MJC, deux spectacles pour toute la famille et une exposition autour des instruments de musique. Nous ne sommes pas prêts d'oublier ce moment ! Merci aux artistes, aux bénévoles et au public pour cette superbe ambiance !

François Loth, Président

Tél. 01 80 85 58 20

secretariat@mjcvillebon.org

MJC Boby-Lapointe - Atelier d'histoire locale Le Temps des Cerises

Tout n'a pas encore été raconté sur Villebon !

Vous l'avez peut-être remarqué, la rubrique « Notre histoire » du Vivre à Villebon a évolué depuis le numéro 180 d'avril 2024.

Vous aimez sa nouvelle présentation, la pertinence de son contenu ? Vous êtes intéressé et curieux d'en connaître les auteurs, membres de l'atelier d'histoire locale de la MJC Boby-Lapointe du Temps des cerises ? Sachez que nous serions ravis d'échanger avec vous et de vous accueillir pour de nouvelles découvertes. Nous vous attendons avec de nouvelles idées !

Notre atelier intervient également pour des présentations à la Résidence Autonomie Alphonse-Daudet et l'EHPAD Geneviève de Gaulle-Anthonioz. Il a participé aux Journées du patrimoine et plus récemment à la Nuit de la lecture, organisée par la Médiathèque sur le thème « À la découverte du Villebon connu, caché ou mystérieux ».

Venez nous rejoindre !

Geneviève Bonneau-Poirier

Tél. 06 70 10 78 37

letempsdescerises@mjcvillebon.org

MJC Boby-Lapointe - Boby Bacchus Club

Le 23^e salon des vins, un succès !

Le 23 mars 2025, le 23^e salon des vins organisé par le club d'œnologie de la MJC Boby-Lapointe s'est tenu au Centre Culturel Jacques-Brel. Une trentaine d'exposants et plus de 700 visiteurs ont répondu présents ! Au programme : découverte de nouveaux producteurs et retrouvailles entre habitués dans une ambiance chaleureuse ! Rendez-vous l'année prochaine.

Jocelyne Daret, Responsable

Tél. 01 80 85 58 20

bbc.villebon@gmail.com

Club des AS

Les Villebonnais ont du cœur

Le Club des AS ainsi qu'une grande partie des associations et sections sportives ont participé activement à l'opération Téléthon 2024.

Sous la houlette de quelques bénévoles, des activités ont pris place dans le gymnase Jean-Mermoz, samedi 30 novembre de 14 h à 19 h. L'après-midi s'est conclue avec un concert du Villebon Music Band et le tirage tant attendu de la tombola.

Nous adressons nos remerciements aux différents partenaires : L'AFM Téléthon pour la mise à disposition de supports nécessaires à la réalisation de l'opération, les associations et sections sportives pour leur soutien actif avec une mention particulière pour le Villebon Sport Football et les Quarks de Villebon, les services Communication, Jeunesse, Vie Associative et des Sports pour leur implication et leur aide, le Centre de Loisirs du Bois-des-Gelles pour la confection et la vente de leur calendrier, le Villebon Music Band pour le concert, le Club Villebonnais du Temps Libre, l'Aïkido Club, le Boxing Défense et la Boule Villebonnaise pour les dons et manifestations organisées en interne pour cette cause, Victor Da Silva, pour sa présence et sa participation lors du tirage de la tombola, les enseignes pour le don de marchandises et d'attractions : Intermarché Villebon, Costco et Pic Nic, le public qui a répondu présent ! La totalité de toutes ces activités a permis une remise de fonds au profit de l'AFM Téléthon de 6 887,20 €.

Tout cela réalisé dans la bonne humeur ! Merci et bravo à tous.

Patrick Granger, Président

Tél. 01 60 10 80 98

clubdesas.villebon@free.fr

.....

Les P'tites bouilles villebonnaises

Merci aux bénévoles !



Les petites associations comme les P'tites bouilles savent à quel point la présence des bénévoles est primordiale. Ils donnent de leur temps libre et de leur énergie pour nous épauler lors des grands événements comme nos spectacles, mais aussi pour animer des ateliers de façon régulière. Pour les enfants, découvrir d'autres adultes que leurs référents constitue un enrichissement important.

Cette année, l'association a la chance de pouvoir compter sur Dominique pour les

ateliers motricité, sur Julie et Isabelle pour la préparation des spectacles, sur Arthur pour le support informatique et sur Elisa pour le secrétariat et la conception des décors.

Lors de notre spectacle de Noël, le 17 décembre 2024, l'équipe de bénévoles s'est renforcée avec Gaëlle, Pierre, Estelle, Nicolas, Cédric, Amélie, Fantine et Danielle. L'ensemble des adhérents des P'tites bouilles les remercie car sans eux, nous ne pourrions pas mener à bien tous les projets qui nous tiennent à cœur.

Si vous disposez d'un peu de temps, vous pouvez venir les rejoindre.

Sandrine Jouve, Présidente

Tél. 06 24 24 10 64

nounou.villebon.les.bouilles@gmail.com

.....

Boxing Défense Villebon

30 ans à vos côtés

Depuis plus de 30 ans, le Boxing Défense Villebon propose à ses adhérents des cours de qualité dans des disciplines variées :

- Le MMA (Mixed Martial Arts). Discipline star du monde des sports de combat, il s'agit du style de combat sportif le plus complet avec la boxe pied poing, la lutte et le grappling.
- La défense de rue (de l'Académie des Arts de Combat). Cette discipline de défense personnelle est basée sur les sports de combat adaptés au milieu urbain. Elle comprend une part de gestion des conflits et de l'agressivité prenant en compte la psychologie de l'agression et des mises en situation.
- L'Amazon training. Cette pratique est réservée aux femmes qui désirent gagner en confiance dans leur capacité à se défendre et se sensibiliser sur l'importance de la vigilance et de la prévoyance.

- Le Kids training constitue une défense personnelle adaptée aux enfants de 7 à 12 ans. Elle cherche à éveiller les plus jeunes aux principes de précaution à travers des jeux éducatifs spécialisés et l'apprentissage de techniques de défense.

- La Boxe Française ados et adultes représente un style de boxe mobile, riche en techniques variées en pied poing. Elle est considérée comme une école de boxe majeure.

L'esprit du club est de « *travailler sérieusement, sans se prendre au sérieux* ». Nous sommes tournés vers une pratique loisirs, mais n'hésitons pas à accompagner ceux qui veulent s'en donner les moyens vers la compétition.

Audrey Chambeau, Présidente

Tél. 06 30 34 58 00

boxingdefensevillebon@gmail.com

boxingdefensevillebon.fr

.....

SNL - Solidarités Nouvelles pour le Logement

Le groupe local SNL de Palaiseau-Villebon



L'association, créée en 1988, lutte contre le mal-logement grâce à la solidarité de proximité. SNL est implantée dans 7 départements d'Île-de-France, dont l'Essonne avec plus de 600 logements à ce jour. Localement, le groupe est implanté sur les communes de Palaiseau et Villebon depuis 1994. SNL gère 44 logements sur ces deux communes dont 3 à Villebon : 2 logements temporaires rue de la Haarderie et un logement durable rue de Montreux. Dans les logements temporaires, les familles signent un contrat d'occupation d'un an renouvelable et sont accompagnées par un travailleur social et deux bénévoles. Les familles restent en moyenne trois ans avant d'intégrer, dans plus de 95 %

des cas, un HLM. En appui du travailleur social, une vingtaine de bénévoles, dont 7 Villebonnais(es), donnent de leur temps pour les nombreuses activités du groupe, en particulier pour l'accompagnement des familles. Ainsi, des liens chaleureux peuvent s'établir avec ces dernières. Il s'agit d'une aventure humaine riche de sens, même si tout n'est pas toujours facile !

Nous accueillons de nouveaux bénévoles. Venez nous rencontrer !

Michel Le Bars, coordinateur du groupe de Palaiseau-Villebon

Brigitte Désir, co-coordinatrice

Tél. 01 69 58 77 58

snl-essonne.org

Villebon'Ne action

Notre association culturelle au sein de la commune



Depuis 2014, l'association Villebon'Ne Action participe à l'animation de la commune de Villebon-sur-Yvette en proposant des activités pour tous les âges et tous les goûts : des soirées festives au Centre Culturel Jacques-Brel aux traditionnels vide-greniers au chalet de Villiers, en passant par des actions solidaires comme les distributions alimentaires à l'hôtel social La Ferronnière. L'association partage également des moments conviviaux avec les aînés de

AMICIAL

Votre association locale au service de tous

Implantée au cœur de Villebon-sur-Yvette, Amicial est une association d'entraide et de solidarité dédiée à l'accompagnement à domicile des personnes vulnérables. Nous proposons une gamme variée de services (aide à domicile, assistance administrative et bien plus encore) pour répondre aux besoins du quotidien.

Vous souhaitez rejoindre une équipe engagée et bienveillante ? Amicial recrute. Nous recherchons des professionnels motivés et passionnés, prêts à contribuer au bien-être de nos bénéficiaires et à renforcer le lien social au sein de la commune. Par ailleurs, nous proposons aussi des opportunités pour les jeunes retraités actifs souhaitant un emploi complémentaire dans l'accompagnement des personnes vulnérables.

Enfin, vous avez besoin de soutien ou connaissez des personnes dans votre entourage qui pourraient en avoir besoin ? Amicial est là pour vous accompagner. Déposez dès aujourd'hui votre dossier et découvrez nos services adaptés à chaque situation.

Marie-Catherine Roquette, Présidente

Tél. 01 85 74 63 99

accueil.idf@amicial.fr

Fathi Aarab, Président

Tél. 06 33 25 39 07

villebonne.action@gmail.com

Association Philatélique de Villebon-sur-Yvette (APVY)

À la découverte de la cartophilie et la philatélie

Par bien des aspects, les timbres et cartes postales nous apportent des émotions et méritent l'attention.

En effet, qui n'a jamais rêvé devant une carte postale illustrée, choisie avec soin, sur des sujets dignes d'être immortalisés ?

Les timbres, quant à eux, expriment parfois tant de talents : l'esprit olympique et paralympique, la poésie, les trésors de Notre-Dame, les plus beaux villages

de France, sans oublier les incontournables liés au patrimoine français, à l'histoire, aux personnalités, aux arts et métiers, au sport, à la nature...

En feuilletant tous ces trésors, rien ne laissait penser qu'un jour l'envie de devenir collectionneur nous saisirait. Et pourtant...

Evelyne Denis, Présidente
Tél. 06 83 42 43 13

Association de Judo et Sports Assimilés (AJSA)

Succès du 3^e tournoi de Judo de Villebon-sur-Yvette



Le dimanche 1^{er} décembre 2024, le club de judo de Villebon a organisé avec succès la 3^e édition de son tournoi annuel. Cette année, nous avons rassemblé 280 combattants de 4 à 11 ans, venus de 8 clubs différents.

Le matin, les plus petits ont combattu en individuel, suivi l'après-midi de deux tournois par équipes pour les Poussins et les Benjamins. Chez les Poussins, le FLAM 91 de Draveil a remporté la victoire après 4 rencontres acharnées. Chez les Benjamins, l'équipe de Villebon s'est distinguée par une performance remarquable ! Malgré une défaite en

phase de poules contre Chilly-Mazarin, elle a pris sa revanche en finale, remportant une victoire éclatante et battant tous les autres clubs rencontrés.

Ce succès n'aurait pas été possible sans l'engagement des quarante bénévoles présents tout au long de la journée. Leur rôle a été crucial : installation de la salle, gestion des tables de marque, organisation des combats, service à la buvette et rangement en fin de journée.

Antoine Cottin, Président
Tél. 06 59 80 24 13
judo-villebon.fr

Madagascar Solidarité Volontariat et Actions (MASOVA)

Dons de maillots de basket-ball à Madagascar



L'association MASOVA est heureuse d'avoir reçu des dons de maillots de seconde main de la part de Sébastien Colas du SLUC Nancy Basket Association, via Emilien Rakotomalala de Bordeaux.

Les maillots ont été récupérés à Bordeaux, pour être stockés à Villebon-sur-Yvette, avant d'être acheminés par bateau via un transitaire à Madagascar.

Modeline Safeno, Présidente de l'association et Georges Safeno, Coordinateur général, ont entamé le processus de sélection des bénéficiaires à Madagascar lors de l'été 2024. Pour information, les frais de déplacement des membres de MASOVA à Madagascar ne sont pas à la charge de l'association. Les maillots de basket-ball ont été distribués aux élèves du lycée et au club des enseignants du district de la localité de Tanambao Manampotsy (Région Atsinanana, Madagascar). Il s'agit d'un geste solidaire pour ces lycéens et ces enseignants résidant dans un district très enclavé.

D'autres distributions sont prévues en fonction des jeux de maillots complets restant à disposition.

Modeline Safeno, Présidente
Tél. 06 31 41 85 84

Budget primitif 2025 : un mur d'investissement en fin de mandat

Cette tribune porte sur la vie de notre commune, comme l'exige une tribune politique dans un journal municipal. Alors que le monde traverse des crises majeures, cela peut sembler secondaire. Sachez que nous n'y sommes pas insensibles et partageons vos préoccupations. Cependant, ici, nous respectons le mandat que vous nous avez confié en mars 2020 : traiter des affaires communales et vous informer avec transparence.

La fin du mandat municipal approche en mars 2026. Le budget de l'année précédente devrait permettre d'achever les projets prévus et d'organiser de belles inaugurations. Pourtant, avec la majorité de l'équipe Villebon Avec Vous, qui se dit expérimentée, nous assistons à un tout autre scénario.

La nouvelle crèche du secteur de la Roche, censée remplacer celles de Joachim du Bellay (fermée) et de la Basse Roche (prévue à la fermeture), est à l'arrêt. Un terrain a été acheté, une maison emblématique du quartier rasée, mais tout est désormais abandonné.

Le projet de centre technique municipal a été lancé, mais il en est encore à l'étude. Le budget prévisionnel est de 9,5M€, mais les devis des entreprises, non encore reçus, pourraient faire grimper la facture. Une révision du projet semble inévitable. D'autant que le terrain de l'actuel centre a déjà été vendu et doit être libéré en 2027, rendant les délais serrés.

L'adaptation des équipements municipaux aux personnes en situation de handicap, pourtant une obligation légale, a encore été reportée. La fin des travaux est désormais prévue pour 2027, soit deux ans après l'échéance fixée par arrêté préfectoral.

Autre surprise : la rénovation du parking du centre culturel J. Brel pour le dés-imperméabiliser et installer des ombrières photovoltaïques, conformément à la loi APER sur la rénovation des parkings. L'électricité produite alimenterait les bâtiments municipaux via un contrat avec Enedis.

Ce projet, bien que vertueux sur le plan écologique, a un coût : la majorité prévoit l'abattage des arbres qui ombragent le parking, alors même que la loi APER permet des dérogations dans ce cas. Certes, dés-imperméabiliser un parking est utile pour mieux gérer les crues. Mais un plan global aurait été préférable, notamment pour limiter les écoulements des bâtiments municipaux dans le réseau pluvial. Beaucoup y sont encore directement reliés, ce qui est contraire aux règles imposant aujourd'hui la rétention d'eau sur parcelle. Ce type d'aménagement serait plus efficace et moins coûteux que les 1,7M€ prévus pour le parking, sans nécessité d'abattre des arbres. Quant au risque de chute lié aux racines, évoqué par la municipalité, il pourrait être réglé par des interventions ciblées.

Enfin, un gaspillage que nous avons déjà dénoncé se confirme : 150 000 € ont été dépensés pour une parcelle enclavée de 502 m² au 22-24 rue de Palaiseau, officiellement pour un espace vert. Or, les habitants de la résidence, ignorants de la servitude de passage concédée au public, ont fermé l'accès avec un portail portant la mention « Accès interdit au public ». Une aberration financière supplémentaire pour la commune.

Le 12 mars 2025,

VILLEBON AVEC VOUS

À Villebon-sur-Yvette, la reconquête de la biodiversité au cœur de l'action municipale

Notre commune, dont 59 % de la surface est non-bâtie, bénéficie historiquement d'un environnement d'une qualité exceptionnelle : espaces forestiers et naturels protégés, espaces agricoles, jardins, autant de lieux où la faune et la flore peuvent prospérer.

L'enjeu est donc de préserver ces milieux naturels, de permettre à la biodiversité de s'y épanouir et même de les développer, dans le cadre d'une stratégie d'aménagement durable.

Cet enjeu est l'un des piliers du Plan Climat Villebon que l'équipe municipale met en œuvre depuis le début de ce mandat municipal, démarré en mars 2020.

Ainsi, depuis cinq ans, de nombreuses actions ont été mises en œuvre et il convient de les rappeler pour mesurer le chemin parcouru.

Tout d'abord, depuis 2021, la Ville a acquis 8 terrains dans différents endroits de la commune afin de les rendre inconstructibles et de les gérer avec l'aide du Conservatoire départemental des espaces naturels sensibles. Ces 8 terrains, d'une surface totale de 4 000 m², sont autant de « pas japonais » de verdure dans lesquels la faune et la flore peuvent trouver refuge et ainsi développer la « Nature en Ville ». Certains d'entre eux sont également des lieux où se développent des projets associatifs, à l'image du site du Moulin de la Planche où la MJC et l'association Haie Magique y organisent des ateliers pour se former aux bonnes pratiques de la gestion de la biodiversité.

Dans la même logique, la municipalité a engagé un plan de transformation des cours d'écoles. Pour lutter contre les îlots de chaleur, ces espaces sont désimperméabilisés et végétalisés, offrant ainsi des

espaces supplémentaires à la biodiversité. À raison d'une cour d'école par an, tous les groupes scolaires seront équipés d'une « Cour oasis » en 2026.

En parallèle, la Ville applique des règles strictes pour gérer de manière durable les espaces verts : non-recours aux phytosanitaires, plantation d'espèces plus vivaces et peu gourmandes en eau, fauchage limité de certaines parcelles pour créer des « couloirs de biodiversité » pour le déplacement des espèces à travers la ville, utilisation de plantes mellifères pour faciliter le retour d'insectes pollinisateurs... À cela s'ajoutent les 4 ruches qui ont été installées au Centre sportif Saint-Exupéry et qui vont bientôt donner le premier miel 100 % villebonnais, récolté par les apiculteurs de la MJC. Sans oublier bien sûr le rituel « Mon Arbre à Moi » consistant à planter chaque année plusieurs arbres d'essences nobles, afin de célébrer la naissance des petits villebonnais.

Les jeunes villebonnais, justement. Indispensables acteurs de la protection de la biodiversité de demain, ils participent régulièrement à des ateliers de sensibilisation à ces enjeux, notamment au verger pédagogique Villa Bona, ainsi qu'à l'entretien des potagers des maternelles Charles-Perrault et des Casseaux. Ils apprennent ainsi l'utilisation du compost, l'arrosage, la culture des fruits et légumes bio et de saison, le bien-manger et la lutte contre le gaspillage.

Les adultes ne sont pas en reste : ils peuvent désormais demander à la ville un « permis de végétaliser », afin de participer à la végétalisation d'une parcelle d'espace public, à l'instar de ce qu'ont déjà réalisé les habitants de la rue Millet et la MJC Boby-Lapointe à côté de ses locaux.

Et, depuis le mois d'avril, petits et grands peuvent découvrir la richesse de la faune et de la flore locales dans l'Atlas de la Biodiversité Communale, disponible sur le site Internet.

En complément des actions des services municipaux en journée, la protection de la biodiversité continue durant la nuit. Depuis l'automne 2022, l'éclairage public est éteint sur l'ensemble du territoire communal. Cette mesure permet non seulement de réduire les dépenses d'énergie, mais aussi d'offrir aux animaux nocturnes, pendant quelques heures, une « trame noire » leur permettant de se déplacer et se nourrir.

La qualité de la politique environnementale villebonnaise est régulièrement reconnue à l'extérieur, notamment par le renouvellement de nos labels, que ce soit le prix départemental de la « Fleur verte » ou les trois fleurs du label national des « Villes et Villages fleuris ».

Enfin, la protection de la biodiversité sort renforcée dans le nouveau Plan Local d'Urbanisme (PLU), bientôt en vigueur, notamment par la sanctuarisation des zones naturelles, forestières et agricoles, la protection de certains arbres remarquables ou encore l'augmentation du pourcentage d'espaces de pleine terre requis sur les parcelles à construire dans certaines parties de la commune.

Par toutes ces actions concrètes, la Municipalité contribue activement à la protection de notre environnement. Afin de s'adapter aux effets du changement climatique, il sera impératif de poursuivre et amplifier nos efforts au cours des prochaines années.

Victor Da Silva, Patrick Batoufflet, Nathalie Plumail, Romain Millard, Michèle Boulanger, Mohamed Dehbi, Dominique Rousseau, Dominique Fontenaille, Olivia Lucas, Olivier Lehoussel, Karine Lorin, Michel Cinotti, Monique Bert, Sabrina Dbili, Nicole Marie, Bertrand Thoré, Jacques Fantou, Anne-Sophie Clauw, Gautier Dekerle, David Polizzi, Claire Abadie Marteil, Christophe Olivier, Isabelle Anna Filipuzzi, Alexandre Bougaut, Virginie Polizzi, Théophile Alsac. www.villebonavecvous.net

NAISSANCES

Leith Abker Abdchaker, 2 décembre
Yohan Djakam Yossa, 4 décembre
Victoria Caron Acuana, 6 décembre
Ezra Morar, 20 décembre
Jaimy Goy Fuster, 25 décembre
Fatou Yade, 27 décembre
Thaïs Lemeuble, 29 décembre
Mohamed Mendes, 3 janvier
Huzaifa Ashfaq, 4 janvier
Dylan Yesildepe, 4 janvier
Samuel Ruess, 13 janvier
Elia Silva, 27 janvier
Simeya M'ba Hacdjouock, 2 février
Sophie Pirot Chêne, 2 février
Zackary Achata, 4 février
Lucas Palmier Perraudin, 17 février
Shaey Gaaya, 21 février
Ariane Seremet Rouilhac, 24 février
Dina Bourki, 24 février
Alma Gaid Duarte, 4 mars
Balla Coulibaly, 6 mars
Emrys Brinis, 13 mars
Zayn Jrab, 24 mars

Carnet

MARIAGES

Philippe Traulle & Mélanie Thiriât, 5 mars
Jorge Baptista & Maria Lucia Morais Da Cruz, 15 mars

DÉCÈS

Josiane Le Duigo épouse Bouvet, 2 janvier
Philippe Gailhardis, 4 janvier
Lucien Tambosco, 10 janvier
André Gutel, 19 janvier
Jean-Claude Mornat, 30 janvier
Nordine Benammar, 2 février
Michel Béduchaud, 10 février
Paulette Caldérara veuve Eymery, 27 février
Alain Ryckelynck, 4 mars
Françoise Blanquet épouse Savary, 18 mars

HOMMAGE À Philippe Gailhardis



Le 4 janvier 2025, Philippe Gailhardis, ancien conseiller municipal (2007-2014), nous a quittés.

Il a défendu, avec calme et détermination, les valeurs d'une gauche écologiste, démocratique et sociale, partagées avec ses co-listiers. Très investi, il a notamment œuvré dans les commissions sur l'urbanisme, l'environnement, le handicap ou encore le développement local. Militant engagé, il s'impliquait volontiers pour sensibiliser aux causes locales et internationales, en particulier autour des conflits au Moyen Orient.

Son goût du débat, sa pugnacité, sa culture et son sens du mot juste resteront dans nos mémoires.

Nos pensées accompagnent son épouse Évelyne et ses proches.

HOMMAGE À Alain Ryckelynck



C'est avec émotion que la Ville a appris la disparition d'Alain Ryckelynck, ancien Conseiller municipal, le mardi 4 mars dernier.

Longtemps bouquiniste sur les bords de la Seine, Alain Ryckelynck s'est engagé pour sa commune de Villebon-sur-Yvette en 2008 en rejoignant la commission handicap de la Ville. Il a ensuite rejoint le Conseil municipal en 2014 en qualité de Conseiller délégué à l'accessibilité aux équipements et aux voiries. Pendant l'ensemble du mandat, il a beaucoup aidé dans la réflexion sur ce vaste sujet tout comme dans le co-pilotage de certains projets tels le verger pédagogique Villa Bona. Son engagement, son investissement et sa franchise toujours constructive ont représenté des atouts précieux et enrichissants pour la Municipalité.

Nos pensées accompagnent sa famille et ses proches.

LOUIS MULLER ET URSULE HENRAUX, BIENFAITEURS DES PLUS DÉMUNIS

Appartenant à la famille Muller et propriétaires de la ferme de la Plesse, les frère et sœur Louis et Ursule ont souhaité par des legs venir en aide aux Villebonnais les plus nécessiteux.

Louis Augustin Achille Muller (1802-1864) et Ursule Henraux (1795-1866) vivaient à Paris. Ils sont restés proches de Villebon-sur-Yvette grâce à leur propriété familiale : la ferme de la Plesse.

Une partie de la propriété de la Plesse, dite « la carrière », abritait le cimetière familial. Il a été construit par Joseph, leur père, qui fut Conseiller municipal en 1838.

La ferme de la Plesse a été détruite en 1968. À sa place fut construit le centre sportif TDF, lui-même démoli en 1998. Actuellement, des entreprises du parc d'activités de Courtabœuf-Est occupent cet emplacement face au Grand Dôme. La RD59 porte d'ailleurs le nom d'avenue de la Plesse.

LOUIS MULLER : INVESTI POUR LA SOLIDARITÉ ET LA CULTURE

Louis Muller décède à Paris le 31 janvier 1864 et est inhumé dans le cimetière familial à Villebon. Dans son testament du 25 août 1860, il fait un legs à la Commune : « Un capital de 1 000 francs de rente qui sera placé sur l'état à la charge de la Commune. De faire entretenir le cimetière familial, soigner le terrain boisé qui l'entoure par une famille pauvre habitant les Casseaux. Cette famille percevra 100 francs par an.

De faire dire une messe tous les ans à la Saint-Joseph et à la Saint-Louis pour le repos de l'âme de sa famille et une somme de 50 francs sera allouée à l'église et 30 francs au prêtre pour chaque service. Ces jours-là, le Maire

distribuera aux pauvres qui auront assisté aux dits services « pots au feu, pain et vêtements pour une somme de 100 francs chaque fois ».

Acheter tous les ans pour 300 francs de livres traitant de l'agriculture, de l'histoire et des sciences naturelles, ainsi que des abonnements de journaux traitant de ces matières et qui serviront à former une bibliothèque communale. Une somme de 240 francs sera prélevée et donnée au maître d'école pour l'entretien et l'installation de la bibliothèque. »

Mais l'histoire ne s'arrête pas là. Bien qu'entretenus par un habitant du hameau des Casseaux, désigné en Conseil municipal, des travaux sont à prévoir en 1925 pour lutter contre l'éboulement des murs de clôture. Aucune ressource n'est disponible pour faire face à cette dépense et aucune clause dans le testament n'est prévue à ce sujet.

En séance du 7 juin 1925, le Maire propose au Conseil municipal, soit de faire transférer les corps de la famille dans le cimetière communal, soit de faire abattre les murs et de vendre la meulière pour faire un petit entourage autour du monument. La première proposition est acceptée et le Ministère de l'Intérieur autorise l'inhumation des restes des époux Muller dans le cimetière communal. Une concession perpétuelle leur est affectée lors de la séance du 20 février 1926. Quant à la célébration des services religieux, il sera remis un titre de rente à une des associations diocésaines.

NOTRE histoire



URSULE HENRAUX : ATTENTIVE AUX PLUS DÉMUNIS

Ursule naît à Paris vers 1795 et épouse Etienne Henraux, marchand quincailler, en 1815. Ils auront un enfant, malheureusement décédé chez son grand-père dans la ferme familiale de la Plesse en 1838, à l'âge de 19 ans.

Elle décède en 1866 à son domicile parisien. Dans son testament daté du 3 mai 1864, elle fait un legs aux pauvres de Villebon. « Je donne et lègue au Maire et au Curé de la commune de Villebon Seine et Oise, la somme de quatre mille francs, soit deux mille pour chacun afin de les distribuer aux pauvres de la commune ».

DES RUES NOMMÉES EN HOMMAGE AUX BIENFAITEURS

En 1924, le Conseil municipal décide de donner le nom de Rue Muller à l'ancien chemin de la Plesse. La rue part du haut de la rue Girardot et mène au bois des Gelles. C'est par ce chemin à travers bois, nommé chemin rural n° 33 en 1918, que l'on pouvait se rendre à la ferme familiale. La rue Henraux (devenu Heuraux au fil du temps) se situe entre la rue de la Basse Roche et la rue de Palaiseau.

Geneviève Bonneau-Poirier et Dominique Pouyat « Le Temps des Cerises » atelier d'histoire locale, MJC Boby-Lapointe.

Sources : « Les bienfaiteurs de la commune », par C. Binard.

NOUVEAU PROGRAMME

DES ÉCONOMIES À LA CARTE, ÇA C'EST..



5%

CAGNOTÉS
TOUS LES JOURS SUR
TOUTES LES MARQUES
ALIMENTAIRES
AUCHAN.*



10%

CAGNOTÉS
SUR **TOUS** LES
PRODUITS FRAIS
DES HALLES, LE JOUR
DE VOTRE CHOIX.*



JUSQU'À
50€

CAGNOTÉS
SUR VOS GRANDES
MARQUES PRÉFÉRÉES,
PLUSIEURS FOIS
PAR AN.*



FLASHEZ
ET ÉCONOMISEZ

*Offres non cumulables entre elles et avec toutes offres promotionnelles en cours et réservées aux particuliers porteurs de la Carte Waah (gratuite) ou de l'une des cartes de financement Auchan. Voir modalités détaillées du programme de fidélité à l'accueil ou sur Auchan.fr.
Mes courses W! : 5% de cagnottes tous les jours sur toutes les marques alimentaires Auchan, les Auchan Bio, Tivola In Italia, Auchan Collection, Less Sugar... Hors produits porteurs de l'oiseau vert, du pouce vert, boissons alcoolisées, produits emballés sur place en magasin, fruits et légumes frais, boucherie, volaille et alimentation bébé de 0 à 6 ans.
Mon jour W! : 10% de cagnottes sur tous les produits frais des halles le jour de votre choix (hors viande crue) : boulangerie, pâtisseries, boucheries, charcuteries, sur les produits frais (saumon, thonnettes, sardines) et charcuterie vendus aux rayons standardisés, sur les fruits et légumes frais (hors produits transformés à consommer) et sur les produits laitiers, hors fromages à croûte et fromages à pâte dure. Valable uniquement le jour sélectionné (hors week-end) dans votre magasin fidélité sur le site Auchan.fr ou dans l'application Auchan, sous réserve de votre validation en ligne. La remise est calculée sur les achats effectués le jour de votre passage en caisse en magasin ou le jour de votre validation de commande sur Auchan.fr. Le choix du jour est modifiable 1 fois par an à compter de l'ajout de votre famille au service.
Mes défis W! : Jusqu'à 50€ de cagnottes, en réalisant l'ensemble des défis sélectionnables sur la période. Offre personnalisée réservée aux porteurs de la carte de fidélité, valable en achetant les produits des marques sélectionnées en magasin et sur le site Auchan.fr, voir conditions et liste des magasins participants sur Auchan.fr. Les marques partenaires illustrées sur nos supports publicitaires sont susceptibles de varier à chaque période de Défis Waah et ne vous seront pas nécessairement proposées.

**Ne ratez aucune promo !
Scannez ce QR code**

et consultez vos catalogues sur  **OU** 



OUVERT DU LUNDI AU SAMEDI
DE 8H30 à 21H30
ET TOUS LES DIMANCHES
DE 9H à 12H30

À VOTRE SERVICE SUR



Auchan.fr Infos pratiques sur [www.auchan.fr/votre magasin Villebon](http://www.auchan.fr/votre_magasin_Villebon)

 Ou sur Facebook <https://www.facebook.com/auchanvillebon>